



Année 2, n° 6
Octobre 2015

Messages

Informations

Echanges

Liaisons

EDITO

Voilà les vacances terminées et déjà, les jours qui raccourcissent et les couleurs changeantes des feuilles, juste avant de les voir couvrir nos sols nous rappellent que l'automne est là et nous attend pour préparer l'hiver.

La fête des arts fut l'occasion de découvrir les nombreux talents et capacités artistiques variées de nos habitants. Soyez sûrs que nous renouvellerons cette manifestation.

Les enfants ont repris le chemin de l'école avec ses activités périscolaires. Les réservations des repas via le site internet semblent se passer normalement.

Nous avons accueilli nos aînés en partageant un repas qui fut un bon moment d'échange et de convivialité. Ils gardent bon appétit et bonne forme et c'est tant mieux.

Nous préparons aussi le déneigement de nos voies en nous équipant du matériel approprié qui sera confié à un prestataire. Le déneigement des voies privées pourra être fait sous contrôle de la municipalité. Vous voudrez bien vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressés.

Le projet de dénomination des rues qui avait été initié par la municipalité précédente se concrétise et sera mis en place dans un mois environ. Vous recevrez l'information de votre nouvelle adresse au mois de novembre.

Les premières esquisses de réhabilitation de l'ancienne école nous ont été présentées et laissent entrevoir un joli projet. Nous en reparlerons.

Nous envisageons une rencontre avec vous pour échanger et répondre à vos questions dans le courant du mois de novembre.

En tant que maire, je participe au comité syndical du SITOIA (Syndicat du traitement des ordures ménagères). Notre souci est de gérer au mieux nos déchets, qu'ils soient ménagers ou d'autres natures, en privilégiant la récupération et le recyclage.

Pour cela il existe des déchèteries que certains refusent de connaître en encombrant anormalement nos containers qui deviennent parfois insuffisants pour recevoir les ordures ménagères. Le tri coûte cher et nous ne pouvons accepter n'importe quoi parce que certains se débarrassent impunément de leurs déchets divers (planches, poêle, laine de verre, cartons, etc..) au lieu de les déposer dans les lieux appropriés à moins de 10 km de notre village. Comment réagiront-ils lorsque les taxes seront à la hausse ?

Une tonne de verre collectée et recyclée coûte 25 € au SITOIA alors que jetée à la poubelle habituelle elle aurait engendré une dépense de plus de 285 €. Nous avons rejeté 237 kg par an et par habitant de déchets d'ordures ménagères (11 754 T en 2014) et encore 257 kg par an et par habitant de déchets en déchèterie (12 728 T en 2014) (Source SITOIA).

Merci de faire en sorte que les économies et l'écologie ne soient pas de vains mots, nous avons besoin de votre aide. Merci de votre participation.

Christian REBELLE

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

Mail :

st-ours.mairie@wanadoo.fr

Ouverture :

- mardi 16 à 20 h

- mercredi 9 à 11 h

- vendredi 13h30 à 16h30

Permanence du Maire et
des adjoints :

Mardi de 18 h 30 à 20 h

ESCRIME MEDIEVALE à Saint-Ours

Anthony Moriguand, habitant de Saint-Ours, pratique l'escrime médiévale. Si vous êtes intéressés pour découvrir cette activité et vous initier à la pratique de ce sport, n'hésitez pas à le contacter au 06 37 11 87 27 - anthony.moriguand@gmail.com



LES ORIGINES

DU NOM DE NOTRE COMMUNE ... il y a tellement longtemps

Saint-Ours, village idéalement situé entre villes, lacs et montagnes, au cœur du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, en moyenne montagne dans une région très agricole de Savoie possède comme bien d'autres une longue histoire souvent trop méconnue.

Retrouver l'histoire d'un village est une tâche bien prétentieuse et de très longue haleine. En recoupant les écrits existants, on peut parvenir à en retracer l'essentiel, mais avec de grandes zones d'ombre et beaucoup d'incertitudes. Plus le passé est lointain, plus les documents sont rares, difficiles à retrouver, voire inexistantes. Et comme sans documents sûrs, rien ne peut être établi définitivement, on ne peut faire que des suppositions, ou se perdre en conjectures. C'est pourquoi, nous avons choisi de reproduire dans ce numéro de MIEL des extraits de deux documents, l'un traitant de l'origine du nom de la commune, l'autre de son blason.

Origine du nom de notre commune, notes extraites d'un écrit de l'abbé Robert BALMAIN, curé de Saint-Ours

C'est Saint-Martin, évêque de Tours, grand évangéliste des campagnes de la Gaule qui a fondé les paroisses au 4^{ème} siècle. Chacune d'elles a été confiée à un saint protecteur, Saint-Ours pour notre commune. Selon l'histoire, Saint-Ours serait un martyr du 3^{ème} siècle (Ursus en latin) soldat romain de la valeureuse légion de Thèbes en Egypte, laquelle fut appelée en Gaule et ainsi traversa les Alpes pour combattre la révolte des paysans et bergers qui en avaient assez de garnir les coffres de l'état romain. Elle installa son camp sur les bords du Rhône, à Agaune, petite ville suisse du canton du Valais, à une vingtaine de kilomètres de Genève.

Mais avant d'entrer en campagne, l'empereur Maximien demanda à la troupe de sacrifier aux divinités païennes et d'exterminer les chrétiens.

La plupart des légionnaires étant chrétiens, ils refusèrent d'exécuter les ordres impériaux, sur quoi, ils furent massacrés jusqu'au dernier.

Toutefois 66 hommes, parmi eux Ours et Victor, avaient réussi à prendre la fuite jusqu'à Salodurum (Soleure - suisse allemande). Ici le gouverneur romain Hirtacus les fit arrêter et voulut les faire brûler sur un bûcher mais un immense orage de tempête éteignit le feu. Hirtacus donna alors l'ordre de décapiter les légionnaires sur le pont de l'Aar. Têtes après têtes tombèrent dans le fleuve, corps après corps furent poussés dans l'eau et les vagues les emportaient en ce 30 septembre 286, date devenue celle de la fête patronale de Saint-Ours.



ET DE SON BLASON

Le hameau de la Forest faisait partie du Marquisat de la Bastie de l'Albanais. Il abritait une maison « forte » qui par la suite donna son nom à une famille noble de la Savoie, la famille de la Forest. Durant 4 siècles elle s'est illustrée dans l'armée, la diplomatie et le clergé de Savoie. La mention plus ancienne de cette famille connue à ce jour est de celle de Martin de la Forest en 1232.

C'est suite à des recherches effectuées par Monsieur François ROUX, habitant de Saint-Ours pour retrouver le blason de la famille de la Forest que la mairie fut autorisée en 1986 à utiliser celui-ci dans ses correspondances et autres documents officiels.

En voici sa description héraldique, extraite du site internet de la Famille de la Forest

La Forest porte de sinople à la bande d'or frettée de gueules (Tournoi de 1348). Voir Guichenon, Histoire de la Maison de Savoie - Lyon 1694, Tome 11, f° 183.

Traduction de la description héraldique :

Pointe : écu en pointe. **Sinople** : vert. **Gueule** : rouge. **Sable** : noir. **Fretté** : meuble d'armoiries fait de croisillons entrelacés moitié dans le sens de la bande, moitié dans le sens de la barre.

Devise

" Tout à Travers "



Une légende laisse prétendre, qu'il y a neuf siècles "un des Comtes de Savoie, fondateurs de la dynastie qui régna sur toute l'Italie, était en guerre avec son voisin le Dauphin de Viennois. Les deux armées se livrèrent dans le petit Bugey un sanglant combat. La victoire était indécise, lorsque le Sire de La Forest qui combattait avec son suzerain, le Comte de Savoie, s'élança à travers une forêt qui couvrait une des ailes de l'armée dauphinoise en poussant le cri TOUT A TRAVERS. Les Dauphinois, pris de flanc par cette manœuvre hardie, furent vaincus. Le Comte de Savoie aurait donné, en mémoire de ce fait d'armes, au Sire de La Forest et à toute sa Maison, les armoiries qu'elle possède encore aujourd'hui."



Cimier: une aigle de sable éployée, becquée et armée de gueule, surmontée d'une couronne ducal. Selon la tradition, cette couronne aurait été concédée à Antoine de La Forest qui avait sauvé le jeune Duc Charles I des mains de Charles le Téméraire en 1476. Par patentes du 2 mai 1889, le roi d'Italie en a confirmé l'usage à tous les membres de la famille.



Le casque de Chevalier présente quatre barreaux. Il est sommé d'une couronne de Comte. Les lambrequins rappellent les couleurs du blason, c'est-à-dire sinople, or et gueules.



Les deux pennonneaux rappellent les blasons des Somont et des Bonivard dont ont hérité les La Forest.

- Le fond sinople représenterait la forêt.

- La bande d'or, le chemin tracé par le Sire de La Forest.

- Les frettes de gueules, figureraient les coups d'épée distribués pendant la percée. (Il existe une quantité de variantes pour le fretté. Ces variantes se trouvent dans les preuves de Malte - où l'estoc de La Forest, directement ou indirectement, est souvent mentionné dans les sceaux de famille et même dans les cachets et autres pièces armoriées. On y trouve la bande diversement frettée, de huit pièces habituellement. On trouve même cette bande chargée de quatre sautoirs alaisés. Ces variantes sont uniquement dues à l'ignorance des règles du Blason. Puisque Guichenon nous a conservé celui du Tournoi de 1348 où la bande est simplement frettée, il n'y a pas de doute qu'il faut la figurer comme indiqué au folio 423 de l'Armorial et Nobiliaire de Savoie ; Comte de Foras).

- La devise : " Tout à Travers " est le cri de guerre poussé par ce fidèle vassal.

- Supports : deux lions au naturel, debout armés et lampassés de gueule.



Banque Alimentaire de Savoie

« Quand les dons voleront nous n'aurons plus besoin des Banques Alimentaires. Les 27 et 28 novembre, les Banques Alimentaires collectent, **DONNEZ** »



La collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les 27 et 28 novembre 2015.

En Savoie vous pourrez acheter dans une centaine de magasins les produits dont a besoin la Banque Alimentaire. Grâce à votre soutien la Banque Alimentaire 73 redistribue chaque semaine des denrées à 3200 personnes en Savoie.

En donnant une petite partie de vos courses vous aidez une famille en difficulté.

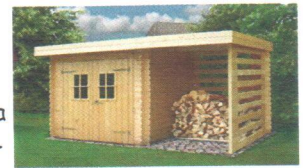
Vous pouvez accompagner d'avantage la BA 73 en donnant un peu de votre temps les 27 et 28 novembre.

Vous pouvez offrir 3h de votre temps à la Banque Alimentaire de la Savoie ou à une de ses associations partenaires pour la collecte nationale des 27 et 28 novembre 2015. Pour cela inscrivez-vous, soit par courrier, soit par messagerie, soit en consultant le site internet. Vous serez contacté courant octobre pour confirmation.

Coordonnées de la BA 73 : 77 rue du Rd Vernier 73000 Chambéry—tél.04.79.96.01.21 Courriel : ba730@banquealimentaire.org
www.bancalim73.org

Installer un abri de jardin ... quelle réglementation régit sa construction, quelle taxe s'applique ?

Les articles R241-2 et suivants du code de l'urbanisme précisent les conditions dans lesquelles la construction d'un abri de jardin nécessite soit un permis de construire, soit une déclaration préalable, soit aucune autorisation.



Le tableau ci-après récapitule les autorisations requises

Surface de l'abri de jardin	Hauteur inférieure ou égale à 12 m	Hauteur supérieure à 12 m
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m ²	Aucune autorisation	Déclaration préalable de travaux
Surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 m ² et 20 m ²	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m ²	Permis de construire	Permis de construire

Taxe d'aménagement

Dès lors que l'abri est soumis à une déclaration préalable ou à l'obtention d'un permis de construire il entre dans le champ d'application de la taxe d'aménagement. La part communale de la taxe est en particulier applicable à la construction dans les communes ayant un plan local d'urbanisme, ce qui est le cas de Saint-Ours.

L'AGENDA

Samedi 17 octobre : repas dansant du Sou des Ecoles—salle des fêtes de St-Ours

Dimanche 18 octobre : exposition de l'Atelier de St-Ours à la salle des fêtes le 18 octobre de 10h30 à 18h00. Un apéritif sera servi à 11h30

Samedi 7 novembre : vente de boudin par le club rencontre et amitié

Dimanche 8 novembre : spectacle Abstract par l'association Choréalp de St Ours dont la démarche est de promouvoir la pratique, la connaissance et le développement de l'art chorégraphique—le spectacle aura lieu à la salle de cinéma de Cusy à 18 H

nécessité de réserver les places par téléphone au 06.71.00.96.59 ou par mail jean.claude.allard@orange.fr

Samedi 21 novembre : repas de fin d'année du club rencontre et amitié.

Samedi 28 novembre : repas dansant des Amis du Village—salle des fêtes de St Ours—vente des cartes par les membres un mois avant le repas.

Vendredis 1er, 16 octobre, 6 et 20 novembre, 11 et 18 décembre de 19 h à 20 h initiation au cajon (percussions) les 28 octobre, 26 novembre, 16 décembre à 20 h échanges de livres -

Ces deux activités organisées par Ours en plus ont lieu à la mezzanine de la salle des fêtes.

